



CERCLE D'ESCRIME DE CHARLEVILLE-MEZIERES



CHALLENGE INTERNATIONAL IMMOBILIER NOUVELLE GENERATION



Samedi 29 mars 2014

CENTRE DES CONGRES DU LAC DES VIEILLES FORGES



TOURNOI AU SABRE INDIVIDUEL GARCONS ET FILLES POUSSINS, PUPILLES, BENJAMINS, MINIMES



CHALLENGE DES VIEILLES FORGES

ARTICLE 1 : Epreuves Date et Lieux

Epreuves Individuelles de Sabre Masculin et Féminin pour les catégories Poussins à Minimes.
Le sur-classement est autorisé

Date : SAMEDI 29 Mars 2014

Lieu : Centre des congrès du Lac des Vieilles Forges

ARTICLE 2 : Tenue

Tenue 350N ou 800N avec sous cuirasse 350 N sauf Minimes 800 N
Masque 350N

Le matériel sera vérifié au peson pendant toute la durée de la compétition pour les tireurs minimes.

ARTICLE 3 : Formule

-Minimes : 1 tour de poule, 5 touches, 4 min

CHALLENGE DE REFERENCE POUR LA SELECTION A LA FETE DES JEUNES POUR LA CHAMPAGNE ARDENNE

Benjamins : 1 tour de poule, 4 touches, 3 min ; Pupilles : 2 tours de poule, 3 touches, 2 min ;
avec décalage par club.

- Tableau d'élimination directe sans repêchage et sans décalage (minimes : 10 touches, sans écart, en 2 fois 3 minutes, sans arrêt ni reprise; benjamins : 8 touches et pupilles : 6 touches, sans écart, en 2 fois 2 minutes, sans arrêt ni reprise).

ARTICLE 3 : Horaires

14 h 00 : Appel des Minimes G et F

14h 30 : Appel des Benjamins G et F

15 h 00 : Appel des Pupilles garçons

15h30 : Appel des Poussins

SCRATCH SANS APPEL 15 minutes après.

Pour chaque catégorie, début de la compétition, une demi-heure après l'appel.



ARTICLE 4 : Arbitrage

Tout club engageant au moins 4 tireurs devra fournir un arbitre à l'organisation. Les arbitres officiants pour la ½ journée auront droit à une collation et percevront des indemnités. Les arbitres régionaux devront justifier de leur titre.

ARTICLE 4 : Licence

Le tournoi est ouvert à tout escrimeur porteur de la licence FFE et FIE. Ne seront acceptés que les tireurs en possession d'une licence 2012 / 2013

ARTICLE 5 : Récompenses

Les 4 tireurs de chaque podium seront récompensés

ARTICLE 6: Inscriptions

Le droit d'inscription est fixé à 8€ pour les Poussins Pupilles Benjamins
Le droit d'inscription est fixé à 8€ + 2€ (Inscription FFE) 10€ pour les Minimes (uniquement en liquide).
Les inscriptions devront parvenir **le 26 Mars 2014**

dernier délai par internet site de le FFE :

par courrier pour les étrangers:

Maître Guilley Benoît
23 rue Marcel PAGNOL
08000 Charleville-Mézières

par téléphone
par mail
site internet :

Tél. : 06-62-66-68-85
e mail : benoitguilley@yahoo.fr
<http://www.cercle-escrime-charleville.org>

ARTICLE 7 : Restauration

Sur place, un buffet sera à la disposition des tireurs et des accompagnateurs.

ARTICLE 8 : Stand

Un stand de vente de matériel sera installé par PRIEUR.



**CENTRE DE CONGRES DU
LAC DES VIEILLES-FORGES**
08500 LES MAZURES - Tél. 24.40.31.30



GIVET - DINANT

CHARLEROI
BRUXELLES

Revin

**CENTRE DE CONGRES DU
LAC DES VIEILLES-FORGES**

HIRSON - LILLE

Charleville-
Mézières

PLAN DE SITUATION

SEDAN
METZ

REIMS - PARIS

